

## Compte-rendu conseil municipal du jeudi 8 octobre 2020

Début de la session à 19H00.

Présents :

HAUTEVILLE Laurent  
CETTOUR-CAVE Laëtitia  
REQUET Christophe  
GARIN Patrick  
JONDEAU David  
MICHAUD Nadine  
FIGUREAU Marie-Laure  
BIGOT Nicolas  
LIZZI Marilyne

Excusés :

ISNARD Sébastien  
LIZZI Dimitri

Notre secrétaire de mairie :  
MORELLO Corinne

### **ORDRE DU JOUR**

Urbanisme : DP Goujon. DP - GROBEL Elise

Demande Entreprise COPPEL. Plate-forme dépôt-stockage-matériaux. Le Jotty

-Délibérations :

- Modification N° 16. Statut de la CCHC

- Achat Véhicule Tracteur -

- Demande de DETR. Aménagement réfectoire. Cantine Scolaire -

- Achat et don de Terrains à la Commune suite nouvelle réforme don de terrains

- Bail MAM (Maison des Assistantes Maternelles)

- Travaux SAS Eglise. demande subvention Région - Plan de relance.

- Achat : Equipement Informatique mairie.

Point sur le food-truck - Le Jotty

Date rencontre avec le Président de la CCHC et DGS

Liste membre commissions CCHC. Tableau.

Affaires diverses

### **URBANISME**

Mr GOUJON – Construction d'un mur/empierrement de soutènement – Rien de neuf pour l'instant car Mr GOUJON est absent pour le moment.

Mme GROBEL Elise – Clôture grillage - Demande accordée avec une hauteur maximale de 1.5 mètres.

## DEMANDE ENTREPRISE COPPEL TP

Place de stockage temporaire de matériaux chemin de Mévonne derrière le dépôt de fumier. Demande accordée à partir du 1/11/2020. La commune fera une convention pour fixer les conditions. 2200 Euros/an pour 2000m<sup>2</sup>.

## DELIBERATIONS

1. Modifications des statuts de la CCHC N°16 concernant :
  - Entretien de l'éclairage publique dans les ZAE
  - Aide financière aux hôpitaux

Validée par le conseil municipal.

2. Achat véhicule tracteur pour le déneigement et les petits travaux de la commune. Le véhicule est commandé et il sera livré début décembre.

Cet hiver le déneigement sera assuré par un employé de la communauté de commune en attendant l'embauche d'un employé communal l'année prochaine.

3. Dotation en Equipement des Territoires Ruraux – DETR

Cette subvention de l'état sera demandée pour la construction de la cantine. Les ateliers DELERCE (architecte) ont présenté un devis pour déposer le dossier en sous-préfecture. Accord du conseil municipal.

4. Fin des travaux dans l'église de La Vernaz. Réalisation d'un sas d'entrée en métal/verre. 2 devis ont été présentés. C'est l'entreprise METTALIC-ALEX qui a été retenue pour un montant de 16649.00 euros.

Une subvention de 50% de ce tarif va être demandée à la région.

Accord du conseil municipal.

5. Achat et don de terrain à la commune.

Germain MERCIER-GALLAY ainsi que Lisette FERRARI et Serge et Corinne MORELLO souhaitent faire un don de terrains à la commune mais les dons ne sont plus autorisés. Il faut se renseigner sur la possibilité de vendre pour un euro symbolique.

6. Le Bail de la MAM est reconduit sous la même forme qu'auparavant soit :

- 300 euros de loyer
- 50 euros de chauffage
- 23 centimes d'électricité au KW/H.

Cette somme permet de rembourser le prêt de 40 000 euros de la mairie pour les travaux de la MAM.

7. Achat équipement informatique pour la mairie. L'ordinateur de la secrétaire de mairie, Corinne MORELLO, est obsolète car il a plus de 10 ans. Achat d'un nouvel ordinateur. Le maire, Laurent HAUTEVILLE, a besoin d'un portable pour travailler depuis son domicile, ce qui lui permettra d'avoir la signature électronique.

## **POINT SUR LE FOOD TRUCK DU JOTTY**

Il arrête son activité : trop peu de clients.

## **LISTE MEMBRE COMMISSION CCHC**

Sentiers et Déchets – JONDEAU David

Mobilité - BIGOT Nicolas

Culture - LIZZI Marilyne et FIGUREAU Marie-Laure

Services Techniques - GARIN Patrick

Santé et action sociale - CETTOUR-CAVE Laëtitia

GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) - ?

## **RENCONTRE ELUS COMMUNAUTE DE COMMUNE**

Date fixée au 18 ou 20 novembre 2020

## **AFFAIRES DIVERSES**

1. ROD – Redevance d'Occupation du Domaine public  
Orange doit verser la ROD à la commune pour l'utilisation des poteaux électriques.
2. Une application permettant de lancer l'alerte pour certains événements particuliers (coupures de courant, d'eau, d'électricité...) peut être mise en place au sein de la commune. Il faut examiner de plus près son fonctionnement avant de la proposer aux administrés.

La séance est levée à 21H00.